

lisent d'efforts pour faire avancer les intérêts de l'Agriculture sous toutes ses phases.

**FERMES EXPÉRIMENTALES.**—Depuis la création toute récente de deux nouvelles fermes dans la province de l'Alberta, les fermes expérimentales sont au nombre de sept, réparties de la façon suivante : Ottawa (Ont.) ; Napan (N. E.) ; Brandon (Man.) ; Indian Head (Sask.) ; Lacombe (Alberta Nord) ; Lethbridge (Alberta Sud) ; Agassiz (C. A.).

La ferme centrale d'Ottawa, où réside le Directeur-Général, M. Wm Saunders, est l'établissement dirigeant, sur lequel tous les autres prennent modèle. Elle comprend un certain nombre de sections spéciales que voici : la section de l'Agriculture et la section des animaux de ferme, placées toutes deux sous la direction de J. H. Grisdale, la section de l'Horticulture, dirigée par W. T. Macoun ; la section de l'Entomologie et de la Botanique, sous la direction de James Fletcher ; le laboratoire de Chimie, dirigé par F. T. Shutt ; la section de l'Aviculture, confiée aux soins de A. G. Gilbert. La plupart de ces officiers parlent aussi bien le français que l'anglais.

Comme leur nom l'indique ces fermes ont pour mission de déterminer la valeur relative des différents procédés de culture et d'élevage sur les divers sols, et sous les divers climats du Canada. Elles propagent les bonnes méthodes par l'exemple. Elles répandent aussi les meilleures variétés de plantes de toutes sortes en distribuant gratuitement des graines de ces plantes. Leurs expériences et leurs recherches embrassent tout le champ de l'agriculture pratique. Ces fermes sont visitées chaque année par un grand nombre de cultivateurs qui se guident sur les résultats acquis pour la direction de leurs propres exploitations.

**BUREAUX ET SERVICES.**—Comme nous le disions plus haut, outre l'organisation des fermes expérimentales, le département compte aussi un certain nombre de divisions ou de bureaux placés sous la direction de trois chefs ou *commissaires*, chargés de développer et de sauvegarder les intérêts des industries agricoles, soit par la diffusion des renseignements, l'exécution des lois, le perfectionnement des moyens de transport, etc. Ces bureaux sont subdivisés en services, et chaque service est confié aux soins d'un employé supérieur. Cette partie du ministère comprend : *Le bureau du commissaire de l'Industrie laitière et de la réfrigération*, dirigé par J. A. Ruddick. Ce bureau comprend quatre services distincts : *Industrie laitière, fruits, extension des marchés et réfrigération*. Le service de l'industrie laitière s'occupe de l'exécution et de l'appa-